

LE PRÉSIDENT

Extrait du procès-verbal  
de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 du vendredi 19 décembre 2008

---

« Lors de la séance du vendredi 19 décembre 2008, le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 a pris connaissance de la dotation financière 2009 et du plan pluri-annuel de suppressions de postes dans les universités. Il observe que les priorités réelles du gouvernement sont en contradiction avec le souci affiché d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche dans notre pays. Il regrette que les critères utilisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche pour définir les dotations et répartir les emplois n'aient pas été communiqués aux intéressés. Pour ce qui concerne l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, il note que la suppression de 15 postes dans les trois prochaines années ne peut qu'entraver les efforts entrepris dans notre université pour améliorer la qualité de l'enseignement, de la recherche et de l'encadrement des étudiants. Il demande une politique de postes statutaires d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de BIATOS qui soit à la hauteur des besoins rigoureusement évalués et des charges nouvelles que les universités sont appelées à assumer. »

Cette motion a été approuvée à l'unanimité.



*M. C. Lemardeley*  
Marie-Christine LEMARDELEY